

Des municipalités de la région se partagent 15,7 millions \$

[Un texte de Jean-Hugo Savard](#)

Publié le 09 septembre 2014



© Photo TC Media - Jean-Hugo Savard

Les ministres Christian Paradis et Laurent Lessard sont photographiés en compagnie des maires de neuf des municipalités bénéficiaires.

THETFORD Plus d'une dizaine de municipalités de la circonscription de Lotbinière-Frontenac bénéficieront de 15,7 millions \$ accordés dans le cadre de la nouvelle entente fédérale-provinciale relative au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, pour les cinq prochaines années, afin de permettre la réalisation d'importants travaux d'infrastructures.

« Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence appuie la croissance économique d'un océan à l'autre, tout en s'assurant que les collectivités canadiennes continuent d'offrir une qualité de vie parmi les meilleures au monde. Notre gouvernement est fier de procurer aux municipalités un financement prévisible et à long terme pour les aider à bâtir et à revitaliser leur infrastructure publique, tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme », a déclaré le ministre Christian Paradis.

« Grâce à la nouvelle entente Canada-Québec du Fonds de la taxe sur l'essence, les municipalités de la circonscription de Lotbinière-Frontenac disposent maintenant d'une source de financement souple, fiable et prévisible pour leurs projets d'eau potable et d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun, auxquels se sont ajoutés les projets d'infrastructures communautaires, culturelles, sportives ou de loisir », a ajouté le ministre Laurent Lessard.

Dans le cadre du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, l'aide financière destinée aux infrastructures municipales du Québec totalise 2,67 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Répartition des sommes allouées

Adstock : 1 044 609 \$

East Broughton : 930 187 \$

Irlande : 643 906 \$

Kinnear's Mills : 510 716 \$

Sacré-Coeur-de-Jésus : 552 098 \$

Saint-Adrien-d'Irlande : 515 917 \$

Saint-Fortunat : 488 555 \$

Saint-Jacques-de-Leeds : 588 957 \$

Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown : 474 761 \$

Saint-Jean-de-Brébeuf : 511 168 \$

Saint-Joseph-de-Coleraine : 844 936 \$

Saint-Julien : 518 178 \$

Saint-Pierre-de-Broughton : 630 339 \$

Thetford Mines : 7 475 522 \$